

SOCIAL. L'intersyndicale a quitté la table des négociations

## Orano : Sud crie aux pratiques déloyales

EN MAI et juin 2023, quatre mouvements de grève chez Orano La Hague et d'après négociations avaient permis d'obtenir une augmentation de rémunération annuelle globale de 5 % sur trois ans (183 euros) pour les salariés postés en 5 x 8. Un an après, les représentants syndicaux dénoncent une direction qui « n'entend pas respecter le protocole d'accord de fin de conflit ».

### « Une pénibilité à la carte »

Dans un communiqué diffusé hier, Sud Orano Recyclage, premier syndicat sur le site de la Hague, fait en effet savoir qu'elle conditionne cette augmentation à une baisse des forfaits pour l'ensemble des postés et à une suppression de prime et complément de salaire.

« Le conflit date d'il y a un an et la direction cautionne désormais son engagement à des suppressions d'acquis inacceptables. Cautionner son engagement initial sur le régime de travail 5x8 à de la suppression d'acquis s'avère déloyal », dénonce Arnaud Lemaître, secrétaire du syndicat Sud Orano Recyclage.



Au printemps 2023, les salariés postés en 5x8 sur le site Orano La Hague avaient tenu quatre week-ends de grève. La Presse de la Manche

« Vouloir indexer les forfaits de poste sur le salaire revient à mettre une pénibilité à la carte. Un forfait de poste est lié à une pénibilité identique à tous les salariés. Un tel changement de paradigme n'est pas acceptable. En dégradant l'attractivité des régimes 2x8, 3x8 et 9x8, il sera beaucoup plus difficile de recruter des salariés pour effectuer la maintenance dans un environnement difficile, de recruter des analystes ayant en charge les études et expertises, de recruter des radioprotectionnistes ayant

en charge notre sûreté, de recruter des agents de protection ayant en charge notre sécurité et de recruter des opérateurs travaillant sur les secteurs piscines par exemple. »

« Alors que les salariés ont été extrêmement patients afin que soit discutée la répartition des 5 % convenus, la Direction cautionne désormais son engagement à des pertes d'acquis (ripage, complément salaire posté et individualisation du forfait de poste). Sud a fortement plaidé pour l'avenir de la filière du

recyclage. Nous ne laisserons pas la direction affaiblir notre capacité à répondre aux enjeux de pérennité, d'emplois, de compétences et de sûreté/sécurité par esprit mercantile et déloyal », ajoute Hervé Sohier, délégué syndical central.

En réaction, lors des négociations en cours, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT, Sud a quitté la table et compte bien maintenir la pression si « la position de la direction n'évolue pas ».

● G. L.

📍 LESSAY. Renversée en trottinette la veille

## L'adolescente de 13 ans a succombé à ses blessures

L'ADOLESCENTE DE 13 ans, grièvement blessée le 6 mai à Lessay lors d'une collision avec un véhicule, a succombé à ses blessures dans la nuit. C'est ce que nous avons appris hier en début d'après-midi des autorités. Elle avait été évacuée par hélicoptère vers le CHU de Caen après avoir été prise en charge par les secours. Originaire de Créances, l'adolescente rentrait chez elle à trottinette quand elle a été percutée vers 17 h 15, par un véhicule circulant route du Pont-de-la-Goutte, hors agglomération de Lessay.

Une cellule psychologique a été mise en place au collège de Lessay où l'adolescente était scolarisée, l'annonce de son décès tragique ayant suscité une très vive émotion.

● L.A.

📍 MANCHE. Du 7 au 13 mai

## Le préfet interdit la tenue de rave-parties

LE PRÉFET de la Manche a pris un arrêté visant à interdire sur l'ensemble du département tout rassemblement festif à caractère musical non autorisé du 7 au 13 mai au soir pour prévenir tout risque de troubles à l'ordre public et de santé publique.

En conséquence, est interdite sur l'ensemble du territoire du département de la Manche du mardi 7 mai à 18 heures au lundi 13 mai 2024 à 7 heures la tenue des rassemblements festifs à caractère musical (de type rave-party, teknival ou free-party) répondant aux caractéristiques énoncées à l'article R. 211-2 du Code de la sécurité intérieure, autres que ceux légalement déclarés ou autorisés.

La circulation de tout véhicule

transportant du matériel de diffusion de musique amplifiée à destination d'un rassemblement festif à caractère musical non autorisé est interdite sur l'ensemble des réseaux routiers du département.

### Sanctions

Toute infraction au présent arrêté est passible des sanctions prévues par l'article R.211-27 du Code de la sécurité intérieure et peut donner lieu à la saisie du matériel en vue de sa confiscation par le tribunal. Le préfet de la Manche appelle chacun à faire preuve de responsabilité en respectant ces mesures prises pour la sécurité de tous.

📍 VANCOUVER. Originaire d'Écausseville

## Un jeune kayakiste trouve la mort au Canada

DIFFUSÉ LE 8 avril par la gendarmerie royale du Canada, le communiqué de presse faisait état de la disparition d'Allan Duarte Da Rosa, âgé de 21 ans.

Ce dernier, originaire d'Écausseville dans la Manche, naviguait en kayak dans la baie de Nookta, un bras de mer au large de l'île de Vancouver.

### La Garde côtière à sa recherche

« Selon des témoins, l'homme avait quitté la rive ouest du bras de mer le 5 avril vers 17 h. Des intervenants de la Garde côtière et de l'équipe de recherche et

de sauvetage au sol ont fouillé en profondeur le bras de mer et tous les secteurs accessibles de chaque côté de celui-ci », écrivait la gendarmerie royale canadienne.

« Le kayak d'Allan Duarte Da Rosa a été retrouvé inoccupé près du passage Tahsis, mais l'homme n'a toujours pas été retrouvé, et ce, malgré les efforts des intervenants », apprend-on aussi dans l'avis de recherche relayé dans les médias locaux.

Le jeune homme est malheureusement décédé sur l'île de Vancouver.

● J.V.

📍 VALOGNES. D'origine inconnue

## Une (petite) pollution sur le Merderet



Une sorte de mousse jaune orangée est bloquée sous le pont Saint-Georges à Valognes, sur quelques mètres carrés. J.-Ph. M.

UNE SORTE de mousse jaune orangée a été repérée hier mardi, à la surface du cours d'eau Le Merderet.

Cette substance est bloquée, sur quelques mètres carrés seulement, sous le pont Saint-Georges, rue Barbey d'Aureville, à Valognes, à proximité de la Maison du Grand Quartier (en rénovation et qui abritait le musée du cidre depuis 1972) et de l'Hôtel de Beaumont. Aucune odeur ne s'en dégageait.

### Une conséquence de la pluie

En début d'après-midi, deux policiers municipaux se sont rendus sur les lieux, suivis d'un agent de l'Agglo Cotentin, la gestion des milieux aquatiques

étant l'une des compétences de la communauté d'agglomération.

Ils avaient détecté quelques autres éléments du même type un peu plus en amont, à quelques hectomètres, « derrière le musée de l'eau-de-vie et des vieux métiers », entre la rue Pelouze et la rue de l'Officialité. La pollution ne provient donc pas du chantier de rénovation de la Maison du Grand Quartier. Les policiers émettaient l'hypothèse d'une conséquence des fortes pluies de la veille, lundi 6 mai, qui a pu faire déborder un quelconque système de lavage ou d'assainissement. Contactés dans l'après-midi, les services de l'Agglo Cotentin ne savaient pas encore quelle pouvait être l'origine.

📍 CANISY

## Un blessé dans une sortie de route

Hier, vers 11 h 10, le conducteur d'un véhicule utilitaire transportant des colis a été victime d'une sortie de route alors qu'il circulait rue de Terette à 80 km/h. Sorti seul avant l'arrivée des secours, le conducteur légèrement blessé a été transporté au centre hospitalier de Saint-Lô.

📍 REGNÉVILLE-SUR-MER

## Un piéton renversé

Hier, vers 18 h 05, un piéton de 73 ans a été percuté par un véhicule circulant chemin de la Rousserie à Regnéville-sur-Mer. Légèrement blessé, il a été admis aux urgences de Coutances après un bilan effectué par les sapeurs-pompiers.

📍 TAMERVILLE

## Quatre blessés dans une collision

Hier vers 12 h 30, un choc fronto-latéral s'est produit entre deux véhicules sur la route de Bellevue à Tamerville. Cinq automobilistes, tous sortis à l'arrivée des secours, étaient impliqués dans cet accident de la circulation. Quatre d'entre eux, légèrement blessés, ont été transportés vers le centre hospitalier public du Cotentin. Deux femmes âgées de 54 et 76 ans, et deux hommes âgés de 52 et 79 ans, ont ainsi été pris en charge par les huit sapeurs-pompiers mobilisés, des centres de secours de Montebourg et de Valognes.

Vos bijoux valent souvent plus que leur simple poids d'or



Estimation orale gratuite

Bijoux anciens et belles occasions  
par Dominique Le Blay  
Achat-vente

8 au 12 mai 2024  
Entre 10 h et 19 h

Salle Jean-XXIII  
15 bis, rue du Maupas  
Rond-point Thémis  
CHERBOURG-EN-COTENTIN  
06.88.96.36.39

RCS 419 622 436 - Conditions légales